



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 4 février 2026, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Kim Lévesque, parent substitut</i> <i>Yann Mattatal, parent</i> <i>Sonia Tremblay, parent</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i> <i>Amélie Gervais, enseignante</i> <i>Ariane Thibault, enseignante</i> <i>Geneviève Fleury-Trudel, technicienne au SDG</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Isabelle Roberge, directrice</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIT ABSENT</p> <p><i>Zineb Ajaba, parent</i> <i>Caroline Gauthier, parent</i></p>
<p>CÉ #04-02-2026-01</p>	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</p> <p><i>Sonia Tremblay constate le quorum (deux parents assistent à la rencontre via l'application TEAMS) et ouvre la séance à 17h03.</i></p> <p>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p><i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kim Lévesque, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2025</p> <p><i>Le procès-verbal a été transmis aux membres par courriel et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Ariane Thibault, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.</p> <p>1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2025</p>	
<p>CÉ #04-02-2026-02</p>		

1.4.1 Utilisation du fonds à destination spéciale

Isabelle Roberge indique que les élèves de 6^e année ont débuté l'analyse des besoins pour la cour des grands, incluant l'achat de mobilier urbain.

1.4.2 En route vers l'école

Isabelle Roberge informe les membres que les suggestions proposées ont été prises en compte. Elle ajoute qu'une rencontre est prévue le 20 février prochain avec Mme Geneviève Lessard, responsable de la sécurité routière à la ville de Sainte-Julie.

1.4.3 Travaux au gymnase de l'école

Isabelle Roberge informe les membres que le contrat a été donné pour les travaux au gymnase de l'école.

2. Parole au public

Aucun public est présent.

3. Points de décisions

3.1 Grille-matières et projet au 3^e cycle

L'article 86 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant :

- *de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;*
- *du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.*

Isabelle Roberge présente le projet de grille-matières 2026-2027 qui fait état de temps alloué à chaque matière. Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP. De plus, elle présente la reconduction du projet numérique pour les élèves du 3^e cycle.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité D'APPROUVER** le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option (grille-matières) et le projet numérique au 3^e cycle tels que proposés.

3.2 Grille-horaire

En vertu de l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique, dont l'horaire des cours.

Isabelle Roberge présente la proposition de grille-horaire pour l'année scolaire 2026-2027 qui a été revue avec la participation des membres du personnel. Cette proposition est un statu quo pour le préscolaire et pour le primaire.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** la grille-horaire pour l'année scolaire 2026-2027.

3.3 Mode de vie

CÉ #04-02-2026-03

CÉ #04-02-2026-04

CÉ #04-02-2026-05

Isabelle Roberge présente les modifications qui devaient être apportés au mode de vie de l'école, tel que demandé par le ministère de l'Éducation (MEQ), en conformité avec l'article 76 de la LIP et qui sont en application depuis le 1^{er} janvier 2026.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Yann Mattatal, il est résolu à **l'unanimité**;
D'APPROUVER le mode de vie de l'école.

3.4 Critères de sélection de la direction d'école

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

3.5 Photo scolaire 2026-2027

Les membres souhaitent que le personnel soit consulté avant de prendre une décision. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

3.6 Consultation des élèves

En vertu de l'article 89.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement doit consulter les élèves, au moins une fois par année, sur un sujet leur permettant de donner leur opinion sur la vie de l'école.

CÉ #04-22-2026-06

Isabelle Roberge présente les deux sujets proposés par l'équipe école : climat scolaire (sentiment de sécurité) et la cour des grands.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à **l'unanimité**;
D'APPROUVER les deux sujets de consultation des élèves pour cette année.

3.7 Règles de fonctionnement au service de garde pour 2026-2027

Isabelle Roberge présente les règles de fonctionnement au service de garde pour 2026-2027.

Les membres échangent à ce sujet.

CÉ #04-02-2026-07

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Amélie Gervais, il est résolu à **l'unanimité**;
D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour 2026-2027.

3.8 Porte ton pyj

L'équipe-école souhaite participer de nouveau à l'activité «Porte ton pyj» au profit d'«Opération Enfant-Soleil». Celle-ci aura lieu le 26 février et les élèves devront faire un don de 2\$ pour avoir le droit de porter leur pyjama à l'école cette journée-là.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

CÉ #04-02-2026-08

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Ariane Thibault, il est résolu à **l'unanimité**;
D'APPROUVER l'activité proposée.

3.9 Activités éducatives

Isabelle Roberge présente aux membres les trois activités gratuites suivantes :

CE #04-02-2026-09

- *Patinage au parc Jules-Choquet pour les élèves du préscolaire*
- *Initiation au ski au gymnase de l'école pour les élèves du préscolaire, du premier cycle et du groupe 951*
- *Démonstration d'un duo maître-chien qui œuvre à l'ASFC pour les élèves du 3^e cycle*

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kim Lévesque, il est résolu à **l'unanimité**;
D'APPROUVER les activités proposées.

4. Points d'informations et de discussion

4.1 Fin de la 2^e étape et rencontres de parents

Isabelle Roberge informe les membres que la deuxième étape se termine bientôt, soit le 27 février prochain. Les rencontres parents-enseignants se feront sur invitation.

4.2 Les journées de la persévérance scolaire

Isabelle Roberge indique que les journées de la persévérance scolaire se tiendront dans la semaine du 16 février. Toutefois, l'équipe-école a fait le choix de souligner la persévérance des élèves à une date ultérieure en mars.

4.3 Semaine du personnel

Isabelle Roberge informe les membres que la semaine de reconnaissance du personnel de l'école devrait se tenir dans la semaine du 23 février prochain.

4.4 Traiteur scolaire

Isabelle Roberge propose de poursuivre avec le même traiteur l'an prochain. Les membres sont en accord avec la proposition.

5. Droits de parole

5.1 Parole à la technicienne au service de garde

Geneviève Fleury-Trudel mentionne que les enfants ont vécu deux belles journées pédagogiques les 5 et 26 janvier dernier. Pour les 12 et 13 février prochain, les élèves vivront des activités sous le thème du «Ciné-parc» et des «Agents secrets».

5.2 Parole aux enseignants

Les enseignants nomment que le retour du congé des fêtes a été difficile, notamment en lien avec les gestes de violence et le respect. L'équipe-école travaille fort afin de trouver des solutions. Elles nomment aussi qu'elles ont hâte de vivre davantage de moments de plaisirs et du positif avec leurs élèves.

5.3 Parole aux parents

Les parents ont des questions concernant l'utilisation de l'application «Clic-école».

5.4 Parole au représentant au comité de parents du CSSP

M. Mattatal fera une présentation complète des sujets traités lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

6. Sujets divers

Aucun sujet n'est proposé.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 mars 2026.

CÉ #04-02-2026-10

8. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité**;
D'APPROUVER la levée de la séance à 17h48.

(signature)

Sonia Tremblay, présidente

(signature)

Isabelle Roberge, directrice